



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mata'Utu, le 20 juin 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

La vice rectrice

Service du 1^{er} degré

n°2016-958

Affaire suivie par

Christian BORRAT

Téléphone

(681) 72 15 42

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

dir-1er-degre@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

AVIS DE CONCOURS

Le vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna organise un concours pour le recrutement d'un (1) élève instituteur de Wallis et Futuna.

Les candidats doivent avoir le niveau licence, être âgés de 18 ans au moins et 44 ans au plus au cours de l'année civile du concours et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire.

Les lauréats suivront une formation de 3 ans, auprès de l'Institut de Formation des Maîtres de Nouvelle Calédonie (IFM-NC) et valideront le diplôme professionnel d'instituteur et la licence « métiers de l'enseignement du premier degré ». A l'issue de cette formation, ils seront affectés dans des écoles de Wallis et Futuna et seront titularisés à la fin d'une année de stage.

Le registre d'inscription sera ouvert à compter du **lundi 27 juin 2016 (8h00)** et ce, jusqu'au **vendredi 22 juillet 2016 (11h00)**.

Les dossiers d'inscription seront disponibles :

- à WALLIS, au vice rectorat du Territoire des îles Wallis et Futuna, secrétariat du 1^{er} degré
- à FUTUNA, au secrétariat du collège de Sisia,

Les candidatures réceptionnées après le **vendredi 22 juillet 2016 – 11h00** ne seront pas prises en considération.

Une commission dressera la liste des candidats admis à concourir.

La Vice Rectrice,

Annick BAILLOU

